



Commune de Manonville

**BULLETIN D'INFORMATION
MUNICIPAL – DECEMBRE 2021**

CONSEIL MUNICIPAL DU 3 DECEMBRE 2021 :

Présents : DOHR Hervé, FABIÉ Carine, GROSJEAN Véronique, GUENSER Michel, LECOMTE Nicolas, LEMOY Odile, LOISIL Vincent, MARCHAL François, THIERY Maud, WILLAUME Elvire.

Absent : BERNARD Claude.

1 – DROIT DE PREMPTION URBAIN

Le conseil décide de ne pas exercer son droit de préemption sur la vente de la maison 1, rue de la Fontaine.

2 – AVIS DU CONSEIL SUR LE MODE DE GESTION DES ORDURES MENAGERES PROPOSE PAR LA CC2T

La CC2T note de très bons résultats concernant le tri sélectif sur le territoire au cours des 10 dernières années. Cependant, dans l'avenir, on va vers une augmentation de l'enfouissement, du tri et de l'incinération.

La CC2T propose plusieurs possibilités pour améliorer encore ce tri : des passages de levées tous les 15 jours, des sacs jaunes pour le papier, et un changement sur le tri des papiers et du plastique. Elle demande à chaque mairie de se prononcer sur leur choix.

Le conseil vote CONTRE le tri par les sacs : 9 et 1 POUR.

Le conseil vote CONTRE les levées tous les 15 jours : 7 et 3 POUR.

3 - COMPTE RENDU DES COMMISSIONS

- Syndicat des Eaux du Trey :

Une réunion a eu lieu il y a 2 semaines à Thiaucourt : le Syndicat réfléchit à des compteurs connectés pour faciliter le relevage de manière automatique.

- Petite-Enfance :

La commission Petite-Enfance constate un manque de mode de garde évident sur le territoire : par exemple, 34 dossiers à la Clé des Champs n'ont pu être acceptés par manque de place. Cette commission demande une revalorisation des métiers liés à l'enfance, en particulier celui d'assistantes maternelles. Un partenariat avec Pôle Emploi et Mission Locale donnera du prestige à ces métiers.

- Carrefour rue St-Laurent et rue de la Fontaine :

Nous attendons les travaux effectués par l'architecte du CAUE, qui est d'accord pour les présenter et expliquer en conseil.

- Colis des aînés n'ayant pu participer au repas du 28 novembre :

16 colis seront préparés par les soins de « Aux grains de Café » à Toul et à distribuer par les conseillers volontaires avant Noël.

4 - QUESTIONS DIVERSES

- Tables et chaises de la commune :

C'est le maire qui dorénavant sera responsable des clés de la MJC pour assurer le prêt des tables et des chaises, suite à un prêt qui a duré plus de 2 mois sans que le matériel soit restitué. Des conseillers sont surpris de ce constat car cela n'est pas stipulé dans le règlement. Nous rappelons que les habitants peuvent bénéficier du prêt gratuit de cet ancien matériel qui appartenait à la MJC et racheté par la commune, à condition que ce soit pour une occasion sans bénéfices. Il doit être remis dès la manifestation terminée au local.

En cas de besoin de réservation, **contacter Hervé DOHR au 06 37 67 53 30.**

- 11 novembre :

Le conseil remercie tous les enfants qui se sont déplacés à Domèvre le 11 novembre pour la Commémoration au Monument aux Morts (lecture d'une lettre d'un Poilu et chant de la Marseillaise).

- Vœux du maire et des conseillers :

La date du **15 janvier** est retenue à 11h30 à la Salle des Chapelines, en fonction des directives préfectorales face à la pandémie. Ce sera l'occasion d'inviter les nombreux nouveaux habitants depuis 2 ans.

- Rappel :

1 voiture est stationnée de manière permanente et empêche le bon nettoyage du village, malgré un courrier de rappel. Une ultime demande écrite est adressée au propriétaire afin de la faire enlever au plus vite.

Nous rappelons aussi que chaque habitant est sensé nettoyer devant chez lui (boue, feuilles, etc..)

- Le nettoyage du mur de la rue de la Fontaine est demandé, ainsi que le rebouchage des trous de la voie romaine.

- Fibre :

Elle est toujours en cours d'acheminement et l'ouverture commerciale est prévue en mars 2022.

- Ouvertures du secrétariat de mairie :

Nous rappelons les heures d'ouverture, précisées dans le bulletin du mois dernier :

LUNDI 13H30 - 17H30

MERCREDI 8H - 12H et 13H - 17H

Plusieurs conseillers s'étonnent qu'il n'y ait pas de permanence du Maire comme il se fait dans les autres communes du secteur. Nous demandons que ce soit mis en place officiellement, la mairie étant un service public, afin d'aider la population à rencontrer le maire sans prendre de RV obligatoirement. Il est donc prévu qu'une permanence a lieu **TOUS LES MERCREDIS DE 17H A 18H** (en plus des heures de secrétariat).

- Nouveau correspondant de l'Est Républicain :

Madame HURPEAU Samar de Domèvre est la nouvelle correspondante locale : 06 78 98 01 54.

- Rappel :

N'hésitez pas à consulter régulièrement le site de la mairie www.manonville.mairie54.fr. Toutes les informations récentes s'y trouvent ! Mesdames ou messieurs les Président(e)s des associations de Manonville, merci de contacter **Michel GUENSER au 06 80 93 75 89** ; et michel.guenser@laposte.net pour tout envoi de documents.

La séance est levée à 22h53.

Le prochain conseil est prévu le 7 janvier 2022 à 20h30.

Bulletin rédigé par Odile Lemoy, 1^o adjointe